

**CONGRES INTERNATIONAL SUR LA POPULATION  
18-23 JUILLET 2005, TOURS(FRANCE )**

Proposition de Communication

**Dr Seydou Camara**

Directeur de recherche, Chef du département d'Histoire-Archéologie  
Institut des Sciences Humaines  
BPE 916, Bamako, Mali.  
Tel : ( 223 ) 221 14 64  
Fax : (223 ) 95 67  
E mail : ish@afribone.net.ml

Séance 1101 : **La famille en Afrique** (Etudes Régionales )  
Organisateur : Elizabeth ANNAN- YAO.

**Titre : Femme, démographie et développement : l'exemple des Malinké du sud-ouest du Mali.**

**Résumé :** Chez les Malinké du sud-ouest du Mali, la société traditionnelle était hiérarchisée et composée de familles élargies (*lu*) organisées autour de systèmes de descendance patrilinéaire. C'était une société nataliste où l'agriculture avait besoin de bras pour les champs. Il y avait une espèce de régulation naturelle, la très forte natalité étant compensée par une très forte mortalité que l'on attribuait aux génies malfaisants et aux sorciers. Alors, la réaction face aux nombreux décès était le déplacement du groupe.

La femme, malgré l'importance de son rôle, n'y avait pas un statut privilégié ; elle n'avait pas le choix devant le mariage et la procréation. La part exercée par elle dans les activités productives était importante alors qu'elle était absente du processus de prise de décision et qu'elle ne bénéficiait que d'un accès incertain, limité et indirect à la terre.

Les femmes produisaient une grande quantité des aliments destinés à la consommation des familles et constituaient une grande partie de la main-d'œuvre. Cependant leur apport à la sécurité alimentaire ne se reflétait pas équitablement dans les relations entre hommes et femmes.

Les transformations économiques et sociales survenues à partir du XIX<sup>e</sup> siècle ont modifié cette situation. Les membres de la famille deviennent, peu à peu, des acteurs économiques autonomes ; les solidarités s'amenuisent. L'enfant, jadis, source de profit, n'est plus qu'une charge pour les parents. Mais malgré la « modernisation », la famille a conservé différents traits de sa forme traditionnelle censée être un obstacle au développement qui, selon certains auteurs, nécessite un certain nombre de préalables parmi lesquels figurent l'adaptation à la technologie, la démocratisation du pouvoir politique et la décentralisation.

Les politiques et les interventions dans le domaine du développement n'ont pas tenu compte des divisions intra-familiales entre hommes et femmes, (c'est-à-dire de la question de la discrimination entre eux) sur le plan de l'accès aux ressources productives, de la responsabilité et du contrôle de la production. Pourtant les femmes occupent un rôle capital au sein des ménages en tant que base sociale de la production et compte tenu de leur fonction centrale dans l'utilisation des ressources.

Avec le recul de la mortalité, l'accroissement démographique, excessif par rapport à la croissance économique, est perçu par certains comme la cause première du sous-développement. Certes, une politique de limitation des naissances est nécessaire pour réduire,

à long terme, l'essor démographique, mais elle ne peut être entreprise efficacement sans de considérables progrès économiques et sociaux et des changements politiques radicaux.

Pour rééquilibrer la situation, il faudra chercher à atteindre les objectifs fixés par la Banque Mondiale et les recommandations de la FAO qui apporte son appui en matière de formulation des politiques et mène des interventions directes pour faire des femmes des producteurs agricoles plus efficaces. Il faudra, par ailleurs, lutter contre les préjugés et permettre à la femme de prendre sa part au développement. L'accès des femmes à la terre et à son contrôle est une nécessité. Les législations doivent réduire les inégalités du droit successoral en matière de biens fonciers et des cadres institutionnels doivent être mis en place pour permettre l'application effective des dispositions législatives en faveur des femmes. Des mesures s'avèrent également nécessaires pour limiter la dégradation de l'écosystème dont les femmes souffrent beaucoup et les plans d'ajustement structurel doivent tenir compte des retombées négatives sur les groupes vulnérables.